



## Conseil économique et social

Distr. générale  
22 juillet 2004  
Français  
Original: anglais

**Pour information**

---

### Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

**Deuxième session ordinaire de 2004**

13-17 septembre 2004

Point 7 de l'ordre du jour provisoire\*

### **Suite donnée par l'UNICEF à la quatorzième réunion du Conseil de coordination du Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida**

#### **Considérations générales**

1. En tant que l'un des organismes qui parrainent le Programme des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA), l'UNICEF a montré la voie à suivre et a participé activement à diverses activités pour faire face à la pandémie. Il a contribué aux progrès accomplis dans la mise en œuvre de plusieurs des recommandations de la quatorzième réunion du Conseil de coordination du Programme (CCP), tenue en juin 2003. Il rend compte de ces activités et des résultats obtenus dans le rapport annuel de la Directrice générale au Conseil d'administration, le rapport thématique annuel sur le VIH/sida et les rapports devant être établis dans le cadre du budget unifié et du plan de travail d'ONUSIDA. On trouvera ci-après un bref aperçu mettant en lumière quelques-unes des contributions de l'UNICEF.

2. **Redoubler d'efforts pour déterminer les coûts et évaluer les besoins en matière de ressources au niveau mondial.** L'UNICEF mène, en collaboration avec l'Agency for International Development des États-Unis (USAID), ONUSIDA, l'Earth Institute et le Groupe Prospective, une initiative visant à évaluer ce que coûtera un programme complet et détaillé de soins et d'activités d'appui à l'intention des orphelins d'Afrique subsaharienne. La collecte des données est en cours dans 24 pays sur les coûts unitaires de divers services fournis par différents types d'organisations. Disponibles pour la première fois en 2004, ces estimations seront largement utilisées pour les activités de sensibilisation, de mobilisation des ressources, de programmation et d'évaluation.

3. **Aider les pays à avoir accès à de nouvelles ressources.** Au cours des deux dernières années, les bureaux de pays et bureaux régionaux de l'UNICEF se sont employés à aider les partenaires nationaux à formuler des propositions pour le

---

\* E/ICEF/2004/12.



Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme et pour le programme multinational de lutte contre le sida de la Banque mondiale. Il existe dans toutes les régions du monde des exemples de propositions qui ont ainsi bénéficié d'un financement, notamment dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique de l'Ouest, d'Amérique latine et des Caraïbes. Ce qu'il importe de faire actuellement, c'est d'apporter un appui en matière de programmation pour aider les gouvernements des pays en question à convertir les nouvelles ressources en programmes efficaces. ONUSIDA coopère avec les organismes qui participent au programme en vue d'élaborer une approche systématique pour répondre à ce besoin. L'UNICEF tient particulièrement à ce que les nouvelles ressources servent à renforcer les capacités nationales, qu'un équilibre soit maintenu entre la prévention et le traitement et qu'une plus grande attention soit accordée au bien-être des enfants.

**4. Mettre l'accent sur les questions concernant les femmes et les filles dans la lutte contre le VIH/sida.** En 2003, le Secrétaire général a prié la Directrice générale de présider un groupe de travail sur les femmes, les filles et le VIH/sida en Afrique australe. Avec la participation d'ONUSIDA, du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, du Fonds des Nations Unies pour la population, du Bureau du Groupe des Nations Unies pour le développement et d'autres organismes des Nations Unies, le Groupe de travail s'est rendu dans les neuf pays les plus touchés par le VIH/sida. Cette visite a été suivie par une consultation régionale qui a réuni les membres du Groupe de travail, d'éminentes personnalités et des personnes qui s'occupent activement des questions concernant les femmes et le VIH/sida dans les neuf pays. Le Secrétaire général a entériné le rapport du Groupe de travail, qui contient des recommandations sur la prévention du VIH, l'éducation des filles, la violence, les droits de propriété et d'héritage, le rôle des femmes et des filles en tant que dispensatrices de soins et le traitement des femmes et des filles atteintes par le VIH/sida. L'UNICEF travaille en étroite collaboration avec ONUSIDA et d'autres organismes des Nations Unies en Afrique australe pour aider les gouvernements et autres partenaires à mettre en œuvre ces recommandations. Il dirige également le groupe de travail sur l'éducation des filles pour la Coalition mondiale sur les femmes et le sida. La Directrice générale continue de plaider activement en faveur de ces questions partout dans le monde.

**5. Intégrer les opérations d'urgence, les interventions humanitaires et les activités de développement.** L'UNICEF est un partenaire clef dans le cadre des initiatives visant à accélérer l'action de la communauté internationale face au VIH/sida et aux situations d'urgence. Ses bureaux ont beaucoup contribué à intégrer le VIH/sida aux plans de l'appel global comme cela a été le cas pour la situation d'urgence en Afrique australe. Dix des pays les plus touchés par des situations de conflit ou des situations d'urgence ont inscrit le VIH dans leurs plans d'intervention. D'autres ont inscrit cette question dans leurs analyses de situation, reconnaissant ainsi la nécessité de tenir compte du VIH/sida dans les situations d'urgence. En 2003, la question du VIH/sida a été intégrée aux Principaux engagements collectifs de l'UNICEF en faveur des enfants dans les situations d'urgence. L'UNICEF a participé activement aux travaux de l'Équipe spéciale du Comité permanent interorganisations sur le VIH/sida dans les situations d'urgence qui a élaboré les directives applicables aux interventions anti-VIH/sida dans les situations d'urgence. L'UNICEF s'est inspiré de ces directives pour formuler ses Principaux engagements.

**6. Réduire la réprobation sociale et la discrimination associées au VIH/sida.**

Les bureaux de l'UNICEF participent activement aux efforts visant à réduire la réprobation sociale et la discrimination associées au VIH/sida aux niveaux mondial, régional et national. L'action est mise principalement sur la mobilisation des autorités religieuses et des parlementaires pour les amener à participer activement à la lutte contre le VIH/sida. Deux dossiers d'information/action importants ont été élaborés en 2003. L'UNICEF est en train d'acquérir une vaste expérience en matière de collaboration avec les autorités religieuses afin de réduire la réprobation sociale et la discrimination et de venir en aide aux groupes vulnérables dans plusieurs régions et pays. Pour intensifier l'action menée en Asie de l'Est et dans le Pacifique (autre recommandation de la quatorzième réunion du CCP), l'UNICEF a encouragé l'initiative régionale de mobilisation des autorités religieuses depuis 2002. Dans le cadre de cette initiative, les autorités bouddhistes ont mis en place des réseaux communautaires pour venir en aide aux familles vulnérables. Cette activité, initialement organisée en Thaïlande, a été élargie à d'autres pays. En Asie du Sud, l'UNICEF a organisé en 2002 la consultation interconfessionnelle de l'Asie du Sud sur les enfants, les jeunes et le VIH/sida, initiative inédite qui ouvre de nouvelles perspectives. En Amérique latine, les bureaux régionaux et les bureaux de pays de l'UNICEF collaborent avec la Conférence épiscopale latino-américaine sur la prévention et les questions concernant les jeunes. En Afrique de l'Est et en Afrique australe, l'UNICEF a produit, en partenariat avec la Conférence mondiale des religions pour la paix, un document intitulé « Study of the Response by Faith-Based Organizations to Orphans and Vulnerable Children », étude qui couvre six pays et porte sur l'action des organisations confessionnelles en faveur des orphelins et des enfants vulnérables.

---